

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>78800</b>	De <b>M. Hervé Féron</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Francophonie		<b>Ministère attributaire</b> > Développement et francophonie
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > développement	<b>Analyse</b> > éducation primaire. Unesco. programmes.
Question publiée au JO le : <b>28/04/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>23/02/2016</b> page : <b>1580</b> Date de changement d'attribution : <b>12/02/2016</b>		

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie sur l'accès à l'éducation dans le monde. Le mouvement de l'éducation pour tous (EPT) vise à assurer une éducation de base de qualité pour tous les enfants, jeunes et adultes. Lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar en avril 2000, les représentants de 164 pays ont identifié six objectifs à atteindre en matière d'EPT d'ici à 2015. C'est l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui est chargée de coordonner gouvernements, agences du développement, société civile et secteur privé pour parvenir à ces objectifs. Si des progrès importants ont été réalisés en matière d'EPT (par rapport à 1999, l'Unesco a enregistré une hausse des deux tiers du nombre d'enfants scolarisés en maternelle), l'on reste encore loin des objectifs fixés à Dakar. Dans son rapport de suivi de l'EPT en 2015, l'UNESCO estime qu'un tiers seulement des 140 pays y sont parvenus. À titre d'exemple, seuls 52 % des pays ont atteint l'éducation primaire universelle, et seulement un quart des pays est parvenu à l'objectif de diminuer de moitié les niveaux d'analphabétisme des adultes d'ici à 2015. Selon le rapport, cet échec relatif serait lié à la persistance d'inégalités économiques et sociales dans le monde, ainsi qu'au déclenchement de conflits dans un grand nombre de pays (notamment en Afrique). Par ailleurs, les effets de la crise économique et la baisse des aides à destination des pays les plus pauvres aurait eu un impact important. Selon l'UNESCO, l'aide à l'éducation de base (petite enfance, préscolaire et primaire) en provenance des pays de l'OCDE serait ainsi passée de 5,6 milliards en 2010 à 4,6 milliards d'euros en 2012. Dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement, il souhaite connaître le montant de la contribution de la France à l'aide à l'éducation de base dans le monde. Plus largement, il attire son attention de sur la nécessité de continuer à faire preuve de solidarité en faveur des pays les plus touchés par l'analphabétisme pour, enfin, parvenir aux objectifs fixés en matière d'éducation pour tous.

### Texte de la réponse

L'éducation fait partie des 10 secteurs prioritaires de la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Aide bilatérale française à l'éducation Comme l'indique le tableau ci-dessous, en 2014, la France a consacré 286 millions d'euros à l'éducation de base, soit 3% de son aide totale. Aide bilatérale française à l'éducation en 2014, en millions d'euros, en versements bruts [1] (source CAD de l'OCDE et MAEDI)